

# Spécialisation Libre Exploration Éducative

**26 et 27 mars 2020**

**15 mai 2020**

**5 juin 2020**



**Avec :**

**Anne-Sophie Rochegude,**

**Chloé Ruby,**

**Philippe Duval**

**Accessible à tous les  
professionnel(le)s petite enfance**

# IPE

**INSTITUT PETITE ENFANCE  
BORIS CYRULNIK**

[www.boris-cyrulnik-ipe.fr](http://www.boris-cyrulnik-ipe.fr)

Spécialité

Libre exploration éducative

## Développer la « Libre exploration éducative » au sein de structures d'accueil

**Vous êtes passionné(e)s de petite enfance mais souhaitez aller encore plus loin dans votre vision du bébé ainsi que dans vos pratiques ?**

**Vous désirez :**

- ▶ repenser autrement votre quotidien d'accueil ?
- ▶ renouveler vos pratiques afin de toujours mieux accompagner les tout-petits, dans leurs compétences et particularité ?
- ▶ vous saisir des apports scientifiques comme pratiques dont nous disposons aujourd'hui afin de redonner pleinement sens à votre métier ?
- ▶ prendre le temps de douter, mais aussi d'imaginer, d'innover et d'expérimenter afin de faire rimer au quotidien les termes de liberté, d'attachement, d'exploration, de confiance, d'apprentissage et de plaisir ?

L'Institut Petite Enfance Boris Cyrulnik propose à l'ensemble des professionnel(le)s de la petite enfance une formation de spécialisation fondée sur la libre exploration éducative. Celle-ci, visant une articulation sensée entre connaissances et particularités de terrain ainsi qu'un agir renouvelé, adapté et adaptable, s'inscrit pleinement dans la lignée de l'IPE : une petite enfance où chacun peut et doit être acteur, à commencer par les professionnel(le)s.

### Objectifs

- Se familiariser avec le mouvement de pensée de la libre exploration éducative, dans ses valeurs, tenants théoriques comme invitations pratiques.
- S'exercer au cheminement théorie-pratique et pratique-théorie à partir tant de recherches que d'éléments du terrain.
- Appréhender la démarche heuristique pour penser l'accompagnement sur le terrain via l'expérimentation en équipe.

### Public

Professionnel(le)s de la petite enfance.

### Durée, contenu et déroulé

**Durée :** 4 jours, espacés au cours de l'année 2020.

### Déroulé et contenu

#### 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> journées (groupées) :

**Judi 26 et Vendredi 27 mars 2020**

- La libre exploration éducative : présentation, cadre, tenants théoriques et implications pratiques.
- Penser l'accompagnement global des tout-petits dans leur particularité.
- Penser le travail en équipe au service d'un regard et de pratiques renouvelés.
- L'expérimentation en structure.
- Partage d'expériences des professionnel(le)s et état des lieux.

#### 3<sup>ème</sup> journée : vendredi 15 mai 2020

- Retours d'expérimentations : échanges, regards croisés.
- Être professionnel(le) petite enfance : plaisir et freins.
- De la pratique à la théorie : ateliers sur la base de supports visuels – films, photographies –.
- Analyse de situations de terrain.
- Démarche réflexive.

#### 4<sup>ème</sup> journée : Vendredi 5 juin 2020

- Retour d'expérimentations, analyse de situations de terrains et bilan.
- L'actualisation de ses connaissances : une nécessité.
- Poursuivre après la formation.

### Formateurs :

**Anne-Sophie Rochegude**, directrice scientifique de l'Institut Petite Enfance Boris Cyrulnik et formatrice petite enfance. Auteur de (2018) *Pour mieux comprendre bébé. Recherches et petite enfance*. Savigny-sur-Orge : Éditions Philippe Duval, (2019) *Bébé... mais que fait-il ?* Savigny-sur-Orge : Éditions Philippe Duval et, co-auteur de : (2019) *Libre exploration éducative*. Savigny-sur-Orge : Éditions Philippe Duval.

**Chloé Ruby**, infirmière puéricultrice, titulaire d'un Master en Sciences de l'Éducation et de la Formation, spécialisée dans l'analyse des situations de travail. Après avoir été directrice d'établissement pendant plusieurs années, elle est aujourd'hui formatrice petite enfance. Elle accompagne les professionnels exerçant au sein de structures collectives ou à leur domicile, dans le développement de leurs compétences en prenant appui sur les connaissances scientifiques, cliniques, institutionnelles et pédagogiques actuelles. Co-auteur de (2019) *Libre exploration éducative*. Savigny-sur-Orge : Éditions Philippe Duval

**Philippe Duval**, Directeur général de l'Institut Petite Enfance Boris Cyrulnik.

# Inscription individuelle

À retourner à l'Institut Petite Enfance Boris Cyrulnik

Spécialisation Libre Exploration Éducative

40, avenue Saint-Jacques – 91600 Savigny-sur-Orge

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : ..... Profession : .....

Tél. : ..... Courriel : .....

Je verse la somme de 750 €

Paiement par chèque à l'ordre de l'Association Boris Cyrulnik pour la petite enfance

Paiement par carte bancaire **CB** :

1 - Je note les 16 chiffres du n° qui figure au recto de ma CB : n° |\_\_\_\_\_| |\_\_\_\_\_| |\_\_\_\_\_| |\_\_\_\_\_|

2 - Je note les 3 derniers chiffres du n° qui figure au verso de ma CB : n° |\_\_\_\_\_| Expire fin |\_\_\_\_\_| |\_\_\_\_\_| Signature obligatoire :

Je souhaite recevoir une facture

## INSCRIPTION AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE

### Afin de valider la convention de formation vous devez :

1° Remplir le formulaire et le transmettre à l'Institut Petite Enfance Boris Cyrulnik, 40, avenue Saint-Jacques - 91600 Savigny-sur-Orge, ou par mail sur [ipe\\_bc@yahoo.fr](mailto:ipe_bc@yahoo.fr)

2° Vous recevrez une confirmation d'inscription avec la convention en double exemplaire.

3° Vous recevrez la facture, après service fait, disponible sur le portail CHORUS.

Attention : l'inscription est valide uniquement à la réception de la convention de formation signée par l'employeur et l'organisme.

### CONVENTION SIMPLIFIÉE DE FORMATION PROFESSIONNELLE (Article L.6353-1)

Entre les soussignés :

1 - l'Association Boris Cyrulnik pour la petite enfance, 40, avenue Saint-Jacques, 91600 Savigny-sur-Orge, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité n° 11-91-080-52-91 auprès de la Direction régionale des entreprises de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Directe).

2 - ..... représentée par .....

Pour Mme - M. : .....

est conclue la convention suivante, en application des dispositions du Livre III de la sixième partie du Code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue.

#### Article 1 : Objet de la convention

l'Association Boris Cyrulnik pour la petite enfance organisera l'action de formation suivante :

► Intitulé de l'action de formation :

**Spécialisation petite enfance - Libre exploration éducative**

► Programme et méthodes : ci-contre

► Type d'action de formation (article L.6313-1 du Code du travail) :

**Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances**

► Dates : 26 et 27 mars 2020, 15 mai 2020 et 5 juin 2020.

► Durée : 4 jours (soit 28 heures)

► Lieu : Asiem - 6, rue Albert Lapparent - 75007 Paris

#### Article 2 : Effectif formé

L'organisme : l'Association Boris Cyrulnik pour la petite enfance accueillera :

Mme - M. : .....

Profession : .....

À Savigny-sur-Orge,

Pour l'employeur\*

Adresse de facturation

.....  
.....

#### Article 3 : Dispositions financières

Le coût de la formation, objet des présentes, s'élève à 1 000 € net de taxe.

#### Article 4 : Modalité de règlement

Le règlement s'effectue par virement à réception de la facture, établi à l'ordre de l'Association Boris Cyrulnik pour la petite enfance

#### Article 5 : Dédit ou abandon

En cas d'annulation écrite reçue à l'Association Boris Cyrulnik pour la petite enfance au plus tard 30 jours avant le début du séminaire, les sommes versées seront remboursées, déduction faite de 10 € pour frais administratifs. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.

#### Article 6 : Différends éventuels

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal d'Évry sera seul compétent pour régler le litige.

Pour l'organisme de formation\*\*

Adresse du participant

.....  
.....

\* Signatures et tampons \*\* Un exemplaire de la présente convention, complété par nos soins, vous sera adressé par retour.